

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



Termes de référence

**Recrutement d'un consultant pour le
renforcement de la gestion des Ressources
Humaines (RH) de l'ARD**

Fatick, Novembre 2022

I. Contexte et Justification

L'Agence Régionale de Développement (ARD) de Fatick a pour mission d'assister les Collectivités Territoriales (CT) dans tous les domaines d'activités liés au développement. A ce titre, elle appuie la coordination et l'harmonisation de leurs interventions et initiatives.

Etablissement public local à caractère administratif, l'agence s'appuie sur une équipe interdisciplinaire, composée de cadres, d'assistants et de stagiaires qui contribuent à la mise en œuvre des activités.

En plus de sa mission de coordination des actions de développement au niveau régional, l'ARD porte un certain nombre de programmes en ancrage dont le PRODER-Programme de Développement des Energies Renouvelables (programme de la coopération décentralisée qu'elle met en œuvre en collaboration avec l'ONG française ID). Cette importante progression des missions a fait que l'ARD s'appuie, au-delà des chefs de divisions, sur beaucoup de stagiaires, étudiants ou non, à qui des missions sont confiées. Le démarrage d'une nouvelle phase du PRODER avec des changements dans la relation partenariale et les rôles et responsabilités des RH ajoute son lot de complexité.

En effet le plan stratégique de l'ARD élaboré en 2019 avait déjà identifié l'absence d'évaluation des agents, le besoin en renforcement des capacités dans toutes les fonctions de l'agence dont la gestion des ressources humaines, etc.

L'ARD de Fatick doit donc s'adapter et optimiser notamment l'organisation et la gestion de ses ressources humaines, dans le respect de la législation en vigueur. Elle doit renforcer son organisation pour remplir efficacement ses missions, sur la base des objectifs qu'elle s'est fixée dans le court et moyen terme.

Par ailleurs depuis juillet 2020, le pôle Partenariat et Renforcement des Acteurs (PAR) d'Initiative Développement (ID) met en œuvre la seconde phase de la convention-programme (CP) DIARO, financée par l'Agence Française de Développement (AFD), dont le premier objectif est de renforcer les acteurs dans leur capacité à répondre de manière autonome à leurs enjeux prioritaires.

À ce titre, la CP DIARO propose un dispositif FRIO (Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel), qui permet à 5 des 9 partenaires d'ID, dont l'ARD de Fatick, de bénéficier d'un accompagnement par un prestataire externe pour se renforcer au niveau organisationnel et institutionnel.

C'est dans ce cadre, suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), que l'ARD de Fatick a pu bénéficier de ce financement, pour la mise en œuvre duquel, est rédigé ces présent termes de référence.

II. Objectif Général

L'objectif visé dans le cadre de ce renforcement organisationnel et institutionnel est d'accompagner l'ARD à améliorer la gestion de ses Ressources Humaines (RH) à travers un appui-conseil (élaboration et utilisation d'outils adaptés, pratiques managériales, structuration interne, ...).

III. Objectifs Spécifiques

Le renforcement devra permettre de :

- Approfondir le diagnostic sur la gestion des RH ;
- Elaborer des outils de gestion des RH de manière participative
- Fournir un dispositif d'appui-conseil sur le moyen terme (1 an)



IV. Résultats Attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- ✓ Le diagnostic sur la gestion des RH est approfondi ;
- ✓ Des outils de gestion des RH sont élaborés de manière participative ;
- ✓ Un dispositif d'appui-conseil sur le moyen terme (1 an) est proposé par le consultant.

V. Approche et Déroulement du Renforcement

Conformément aux termes du financement, il est retenu le recrutement d'un consultant externe chargé de l'accompagnement du processus de renforcement. Il est attendu du consultant :

- Une expertise sur les aspects de Gestion des Ressources Humaines des services publics, comprenant une capitalisation de l'existant et prenant la forme d'activités de diagnostic participatif, d'identification de recommandations et de restitution ;
- Une posture d'appui-conseil et de coaching pour la mise en œuvre des recommandations, incluant un accompagnement pour la conception et l'application d'outils adaptés, fonctionnels, efficaces et conformes aux textes législatifs et réglementaires en vigueur ;

VI. Tâches du Consultant

- ◆ Faire une revue du plan stratégique et de renforcement de capacité de l'ARD, avec des entretiens individuels et collectifs ;
- ◆ Faire une revue documentaire des textes régissant l'organisation des ARD et de son personnel, des contrats, des fiches de postes, des actes, etc. ;
- ◆ Proposer des activités de renforcement et s'accorder avec l'ARD sur un plan d'accompagnement / renforcement (priorisation, modalités, calendriers...);
- ◆ Accompagner l'ARD dans la connaissance et l'appropriation des outils de gestion des RH ;
- ◆ Organiser des sessions de renforcement de capacités nécessaires (coaching continue, mise en application des outils de gestion des RH, formations, etc.) ;
- ◆ Produire un rapport de mission synthétique de 5 à 10 pages (présentant les activités et le calendrier réalisés, la méthodologie adoptée, les difficultés rencontrées...).

VII. Profil du Consultant

4.1. Compétences

- ❖ Excellente maîtrise des textes régissant la gestion des RH dans les services publics ;
- ❖ Bonne expérience dans la conception des outils de gestion des RH ;
- ❖ Bonne expérience dans le domaine du renforcement de capacités, accompagnement/coaching des RH de structures publiques, etc. ;
- ❖ Bonne connaissance de la décentralisation et du fonctionnement des ARD ;
- ❖ Bonne maîtrise du Pack Office ;

4.2. Savoir-être :

- Être attentif et avoir le sens de l'écoute ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Etc.

VIII. Conditions

L'ARD mettra à la disposition du consultant sa salle de réunion ainsi que son personnel, en fonction du besoin.



IX. Dépôt de Candidature

Le début du renforcement est prévu au plus tard début décembre 2022. En ce sens, les personnes intéressées peuvent adresser leur CV et leurs propositions technique et financière à l'attention du Directeur de l'Agence Régionale de Développement de Fatick.

L'ensemble des documents devront être soumis avant le 15 Novembre 2022 à 23h59mn à l'adresse suivante : ardfatick@yahoo.fr et en copie à csngom92@gmail.com ou au bureau courrier de l'ARD de Fatick, quartier Escale, en face pharmacie Rassul B.P. 28 avec la mention **recrutement consultant pour le renforcement de la gestion des Ressources Humaines de l'ARDFK.**

